I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Etablissement Médico-Social Public (Fonction Publique Hospitalière) comprenant ESAT, MAS/FAM, SAMSAH et SAVS.

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

CN 3/ HC 2.8

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Sous-préfecture du département de la Mayenne, environ 13000 habitants. Située sur l'axe Laval – Alençon. 30 min de Laval, 1h20 de Rennes et Le Mans, 1h30 d'Angers. Autoroute à proximité (A 81)

Type de population accueillie :

Adultes en situation de handicap – tous types de déficiences, en particulier psychique

Services autorisés et nombre de lits/places

ESAT : 46 places ; MAS : 26 places ; FAM : 10 places ; SAVS : 42 places ; SAMSAH : 15 places

Statut de l'établissement :

x **Autonome** **Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

M. Jean-François SALLARD, Conseiller Départemental de la Mayenne

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

L'EPSMS devra s'inscrire dans les orientations fixées par le Projet Régional de Santé et plus particulièrement les axes suivants :
- l'intégration des structures dans l'offre de service ciblée et graduée ;
- l'évolution de l'établissement vers une démarche inclusive en favorisant les sorties des travailleurs ESAT vers le milieu professionnel ordinaire ou adapté.

Par ailleurs, l'EPSMS devra également intégrer les enjeux stratégiques fixés par le conseil départemental à savoir :
- une réflexion sur l'évolution de l'offre au regard des objectifs du Schéma Départemental de l'Autonomie, tendant vers la mise en place d'une offre adaptée et diversifiée,
- l'adaptation de l'accompagnement au regard du vieillissement de la population accueillie,
- la poursuite du travail de partenariat avec les acteurs du secteur médico-social,
- la rédaction du projet d'établissement et l'actualisation des outils issus de la loi de 2002,
- La diffusion et l'appropriation par les équipes des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM,
- Le respect des règles de sécurité et d'accessibilité auxquels doivent se conformer les établissements et services.
- Le CPOM sera signé d'ici mars 2024, il conviendra donc de réaliser l'EPRD pour la période budgétaire 2025.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Mme Hergas Clémence, Directrice de l'EPSMS La Filousière

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Mme Valérie JOUET, Directrice territoriale de la Mayenne

- **Outils de la loi du 02/01/2002 mis en œuvre** : OUI - sauf projet d'établissement
- **Evaluation externe réalisée ou en cours** : Réalisée(s)

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :
(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :
Expérience sur un poste de direction comparable, dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.
(Projets de coopération, conduite du dialogue social…)
Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)
Connaissance du secteur du handicap indispensable
Connaissances des politiques sanitaires et sociales et des différentes formes de prise en charge
Connaissances en matière de techniques de conduite du changement, de gestion de projets, de négociation et de gestion des conflits
Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)
Avoir une vision stratégique des évolutions du système sanitaire, social et médico-social et savoir positionner l'établissement dans des réseaux
Savoir susciter l'adhésion des équipes
Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons
Savoir être attentif et prendre en compte les attentes des usagers
Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions
Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire et les grandes priorités sanitaires médico-sociales et sociales nationales et territoriales
Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents
Savoir être attentif et à l'écoute des familles des usagers
Avoir une aptitude à exercer plusieurs compétences

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :
L'ensemble des missions sont conduites en lien avec le conseil d'administration.

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**
Fédérer les équipes autour des enjeux de réorganisation
Inscrire le projet d'établissement dans une logique de parcours pour les résidents au sein des établissements et services de l'EPSMS et en lien avec les autres établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire.
Maintenir l'équilibre budgétaire de l'établissement
Assurer une gestion équilibrée du budget de fonctionnement alloué et pérenniser les économies réalisées
Conforter les orientations stratégiques de l'établissement
Conforter les orientations stratégiques départementales pour les adultes en situation de handicap

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)
Gestion, organisation et animation de l'établissement (coordination des activités des services, gestion prévisionnelle…)
Gestion administrative (instances, investissements, économies, logistique…)
Equipe administrative :
2 Chefs de service pour l'accompagnement (MAS-FAM + ESAT SAVS SAMSAH)
2 Attachés d'Administration : finances, ressources humaines
2 Adjointes des Cadres : gestion commerciale de l'ESAT, comptabilité recettes et régies de recettes, gestion RH partielle des usagers de l'ESAT
1 Adjointe RH – Paie

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Communication institutionnelle, relations avec les syndicats, communication quotidienne avec les équipes
Représentation auprès des différents partenaires : réseaux, ARS, Département, MDA…
Relations avec les familles des usagers, partenaires
Négociation budgétaire

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)
Gestion financière et contrôle budgétaire
Gestion opérationnelle des services (gestion quotidienne des ressources humaines, GPMC, management des équipes, mobilisation sur les objectifs)
Régularisation des emplois (titularisations, remplacement des agents partis en retraite, plan de formation de l'établissement)
Gestion de projet
Organisation et animation des instances (CVS, CA, CAPL, CSE)
Suivi travaux, maintenance, mise en conformité SSI, accessibilité…

Principaux projets à conduire :
Elaboration du projet d'établissement et actualisation des projets de services en conséquence
Mise en œuvre du plan d'actions et de la démarche qualité suite aux évaluations externes des services
Mise à jour du DUERP
Travailler à l'ouverture de la structure sur son territoire, notamment l'ESAT avec la mise en œuvre de la réforme des ESAT.
Représenter l'EPSMS sur le territoire et participer à son rayonnement et développer le partenariat local.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :
En fonction du type d'établissement :
Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.
Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Objectifs stratégiques : ***Dont le volet spécifique « personnes en situation de handicap » :***
Positionnement de la MAS et du FAM vis-à-vis des personnes porteuses de TSA
Réflexion à engager sur les Personnes Handicapées Vieillissantes
Vigilance sur l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des travailleurs de l'ESAT

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

− Personnes en situation de handicap :
  − Développer des organisations et pratiques permettant de structurer des parcours, garantir l'inclusion en lien avec les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.
  − Développer la qualité des accompagnements en associant les usagers et leur environnement social et familial
  − Adapter l'offre afin de répondre aux besoins et spécificités du public et renforcer l'efficience

Objectifs qui pourront être revus avec le nouveau Schéma départemental de l'autonomie

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Projets de services existants, validés par le CSE et CA, à actualiser car pas de projet d'établissement central.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM début 2024.

Appartenance à une direction commune :

Objet : Créé le : Nombre de membres :

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Tous les services sont situés sur la ville de Mayenne

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : May'âge Créé le : rejoint le 1er janvier 2023 Nombre de membres : 16

Autre forme de coopération (à préciser) :

Membre de l'association TEAM (directeurs d'ESAT mayennais, réseau May'stro), membre de la FHF, du GEPSO et du GCS e-santé Pays de la Loire.

DOCUMENTS FINANCIERS

Bilan financier EPSMS LA FILOUSIERE fin 2022

BIENS	2020	2021	2022	FINANCEMENTS	2020	2021	2022
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	64 194	64 995	73 075	Apports, dotations, réserves et fonds propres	2 533 106	2 533 106	2 533 106
Immobilisations corporelles brutes	8 905 576	8 983 553	9 170 208	Excédents affectés à l'investissement	1 034 261	1 050 261	1 050 291
- Terrains	*10 685*	*10 685*	10 685	Subventions d'investissement	0	0	0
- Agencements de terrain	*0*	*0*	*0*	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0	0	0
- Constructions	*6 942 715*	*6 999 448*	*7 127 171*	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage	*941 463*	*979 367*	*999 401*	Fonds dédiés à l'investissement (3)	0	0	0
- Autres immobilisations corporelles	*1 010 714*	*994 054*	*1 032 951*	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0	0	0	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	1 585 050	1 471 233	1 357 416
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)	0	0	0	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
				Amortissements des immobilisations corporelles	4 196 013	4 513 517	4 869 911
				- Agencements de terrain	0	*0*	*0*
				- Constructions	2 624 708	*2 862 816*	*3 106 598*
				- Installations techniques, matériel et outillage	820 207	*853 681*	*889 554*
Immobilisations financières	1 620	1 620	1 620	*- Autres immobilisations corporelles*	751 098	*797 019*	*873 759*
Amortissements comptables excédentaires différés (2)	0	0	0	Amortissement des immobilisations incorporelles	51 334	53 658	61 889
				Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)	-940	-940	-940
Charges à répartir	0	0	0	Dépréciation des immobilisations	0	0	0
Autres	0	0	0	Autres (6)	48 526	-23 855	-33 517
Comptes de liaison investissement (2)	0	0	0	Compte de liaison investissement (2) (7)	0	0	0
Total II	8 971 390	9 050 168	9 244 903	**Total I**	9 447 350	9 596 981	9 838 156
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0	0	0	**Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)**	475 959	546 813	593 253
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire (3)	0	0	0	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	95 666	95 666	95 666
Résultat déficitaire (3)	0	0	0	Réserves de compensation des déficits	122 988	126 159	107 793
Créances glissantes	0	0	0	Résultat excédentaire (3)	8 454	12 191	3 081
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)	0	0	0	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	5 013	4 796	11 468
				Provisions pour risques et charges	914 256	1 051 206	1 155 868
				Fonds dédiés à l'exploitation (2)	0	0	0
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	0	600	500
				Autres	0	0	0
Compte de liaison trésorerie (stable)	0	0	0	Compte de liaison trésorerie (stable)	0	0	0
Total IV	0	0	0	**Total III**	1 146 377	1 290 618	1 374 377
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0	0	0	**Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)**	1 146 377	1 290 618	1 374 377
Fonds de roulement net global négatif	0	0	0	**Fonds de roulement net global positif**	1 622 337	1 837 431	1 967 630
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours	29 117	27 108	25 751	Avances reçues	0		
Avances et acomptes versés	0			Fournisseurs	121 417		
Créances sur organismes payeurs, usagers	5 705	5 170	32 173	Dettes sociales et fiscales	169 931	81 462	201 126
Créances diverses d'exploitation	280 810	220 352	331 246	Dettes diverses d'exploitation	11 293	186 814	47 765
Créances irrécouvrables admises en non valeur (4)	0	0	0	Produits constatés d'avance	0	9 270	11 738
Charges constatées d'avance	0	0	0	Ressources à reverser à l'aide sociale	26 383	21 598	26 242
Dépenses pour congés payés	0	0	0	Fonds déposés par les résidents	0		
Autres	0	0	0	Autres	25	26	4
Compte de liaison d'exploitation	0	0	0	Compte de liaison d'exploitation	0	0	0
Total VI	315 632	252 630	389 170	**Total V**	329 049	299 171	286 874
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0	0	102 296	**Excédent de financement d'exploitation (VI-V)**	13 417	46 541	0
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement	0			Fournisseurs d'immobilisations	0		9 407
Disponibilités	1 636 621	1 884 777	1 875 484	Fonds des majeurs protégés	0		
Autres	0	0	0	Concours bancaires courants	0		
				Ligne de trésorerie	0		
				Intérêts courus non échus	867	805	743
				Autres (dont emprunts à un an au plus)	0	0	0
Compte de liaison trésorerie	0	0	0	Compte de liaison trésorerie	0	0	0
Total VIII	1 636 621	1 884 777	1 875 484	**Total VII**	867	805	10 150
Trésorerie positive (VIII-VII)	1 635 754	1 883 972	1 865 334	**Trésorerie négative (VIII-VII)**	0	0	0
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	10 923 643	11 187 575	11 509 557	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	10 923 643	11 187 575	11 509 557

(1) : PPP = partenariat public privé
(2) : Etablissements privés seulement
(3) : Sous contrôle de tiers financeurs
(4) : Etablissements publics seulement
(5) : Montant précédé du signe "-"
(6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

	2020	2021	2022
Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS	Ok	Ok	Ok

Situation en 2023 : positive, une attention particulière à porter aux provisions pour risque et aux investissements futurs (travaux sur le bati de la MAS-FAM et du magasin de l'ESAT) + activité commerciale de l'ESAT en berne à redynamiser.

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention…)

Indicateurs de performance financière :
Taux de marge brute n-2/n-1
CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1
Durée apparente de la dette n-2/n-1

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

PPI se terminant en 2026, à revoir suite à la signature du CPOM en 2024.

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE) au 31.12.2021
ETP médicaux = 0,30
- dont médecin coordonnateur = 0,30

ETP non médicaux = 63,40
- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) = 5,10 dont AAH et ACH
- dont personnels des services de soins = 14,50
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) = 38,20 dont 2 CSE
- dont personnel médico-techniques = 1 (psychomot)
- dont personnel de rééducation = 0
- dont personnels techniques ouvriers = 5,60 dont 4,6 ASH

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié, …)* :
- pyramide vieillissante sur l'ESAT, difficultés à « recruter » sur certains ateliers
- difficulté à recruter sur les postes administratifs

Nombre moyen de jours de formation par agent : 0,79 jours

V – 2) Activité
Nombre de journées réalisés en n-1 :
Taux d'occupation en n-1 :
Derniers GMP/PMP validés : NA
Convergence tarifaire en cours : Dotation globale (MAS-ESAT)

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

CHNM : partenariats fonctionnels anciens
- En développement et à approfondir sur le secteur santé mentale (CMP notamment)
- En diminution sur toutes les prestations externes : Point de vigilance à observer sur la blanchisserie (CHNM) et la restauration (marché public à publier en 2024 sur l'externalisation).

MAS/FAM :
- Formation de l'ensemble des professionnels à l'autisme sur 5 ans (en cours).

ESAT :

- Membre d'un réseau inter-ESAT départemental (TEAM).
- Concurrence « saine » avec l'entreprise adaptée « Maine-ateliers » sur le secteur des espaces verts
- Beau potentiel de développement de l'activité commerciale sur l'horticulture, une expérience sur le pilotage d'une telle activité est essentielle.

SAVS :
- Petit service isolé
- Concurrence sur la ville de Mayenne avec le SAVS de GORRON

SAMSAH :
- Petit service
- Concurrence sur la ville de Mayenne avec l'EATA (service extra-hospitalier de psychiatrie)
- Approche systémique

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

MAS/FAM : vigilance sur le taux d'occupation, ouverture sur du séquentiel, situation complexe sur le territoire, bâti à faire évoluer (projet de travaux cf. CPOM)
ESAT : 2 activités en baisse (horticulture ++ et sous-traitance)
SAVS : vigilance sur le taux d'occupation
SAMSAH : suractivité connue et approuvée par les financeurs (fonctionnement en file active)

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Inspection de 2019 sur l'ESAT dont la mise en œuvre des prescriptions et recommandations sont en cours. Niveau d'exposition faible de la structure au risque de maltraitance.
Risque d'isolement de l'EPSMS sur le territoire, risque QVT MAS-FAM et ESAT à adresser, bon dialogue social avec l'organisation syndicale et le CSE très impliqué positivement.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Projets de services, rapport d'évaluation samsah 2023
DUERP
CA n-1, bilan financier
Rapport social 2022

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Documents institutionnels : C. HERGAS - epsms.direction@lafilousiere.fr

Le directeur général de l'ARS / Le représentant de l'Etat dans le département de La Mayenne